Image not found or type unknown

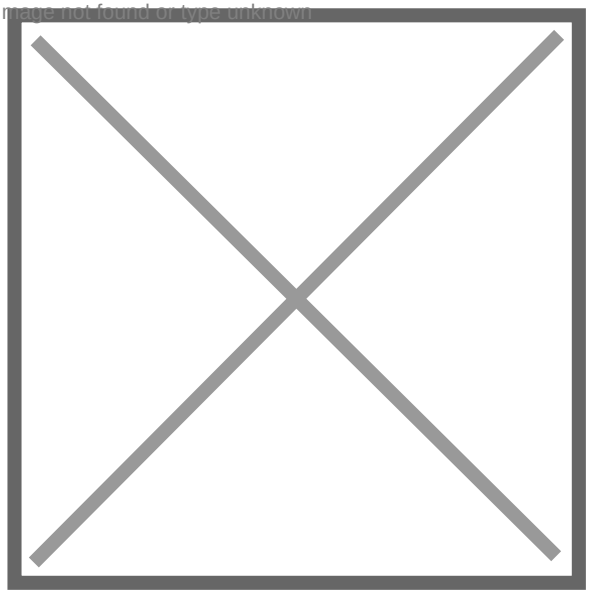

Syndic abusif: majoration spectaculaire des charges

Par **jardrys_old**, le **04/12/2007** à **18:45**

Bonjour,
le syndic de l'immeuble dans lequel je suis locataire vient de réviser ses charges locatives.
Elles passent de 20 à 60 euros par mois.
Le ménage n'est fait que tous les 3 mois peut etre.... il n'y a aucune autre intervention humaine. Le patron de l'agence immobilière avoue aussi son étonnement, unimmeuble similaire à quelleques rues de la n'a presque pas de charge.
Tout cela semble bien abusif.
Que pouvons nous faire en tant que locataires? merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés